

DELIBERATION DU CONSEIL

N°2022-03/15C

Objet : VOTE DU BUDGET ANNEXE DEVELOPPEMENT ACTIVITES ECONOMIQUES 2022.

L'an deux mille vingt-deux, le 30 mars, le Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 18h30, à la salle polyvalente d'Alénya, sous la présidence de Thierry DEL POSO, Président.

Nombre de membres afférents au Conseil :	37		Pour :	27
En exercice :	37	Vote :	Contre :	0
Présents :	26		Abstention :	2

Présents : Dominique ANDRAULT, Eliane BERDAGUER, François BONNEAU, Joëlle CANAVY, Myriam DARDENNE, Thierry DEL POSO, Alain FERNANDEZ, Ange GARCIA, Pascale GUICHARD, Valérie LISSARRE, Jean-André MAGDALOU, Christophe MANAS, Robert OLIVE, Marie-Claude PADROS, Anne-Marie PEGAR-BOIX, Angèle PEREZ, Nathalie PINEAU, Pierre ROGE, Colette ROIG, Jean ROMEO, Manon SABARDEIL, Louis SALA, Suzanne SICARD, Eva SOUBIELLE, Jean-Jacques THIBAUT, Sylvie TORRES.

Absents excusés ayant donné procuration : Jean GAUZE donne pouvoir à Jean ROMEO
Katia ROMAGOSA donne pouvoir à Anne-Marie PEGAR-BOIX
Thierry SOLDÀ donne pouvoir à Jean-Jacques THIBAUT

Absents excusés : Stéphane CALVO, Danielle CULAT, Jacques FIGUERAS, Magali FONTENEAU, Thierry LOPEZ, Marie-Thérèse NEGRE, Pierre ROSSIGNOL, Thierry SIRVENTE.

Secrétaire de séance Robert OLIVE

Date de convocation : 23 mars 2022

Le Président expose à l'Assemblée,

Conformément à l'article L 2311-1 et suivants et à l'article L 2312-1 et suivants du CGCT applicables aux établissements publics de coopération intercommunale relatifs aux budgets des collectivités et aux modalités de leur adoption, il convient de voter le budget primitif annexe « Développement activités économiques », récemment créé lors du conseil du 16 mars, pour l'année 2022.

Le projet de budget est joint en annexe.

EN CONSEQUENCE LE CONSEIL DE COMMUNAUTE APRES EN AVOIR VALABLEMENT DELIBERE, AVEC 27 VOIX POUR ET 2 ABSTENTIONS (Ange GARCIA et Angèle PEREZ),

Vu les articles L 2311-1 et suivants et L 2312-1 et suivants du CGCT,
Entendu le projet de budget primitif proposé pour l'année 2022,

↳ **DIT QUE** le vote se fait par chapitre ;

↳ **ADOpte** le budget primitif du budget principal pour l'année 2022,

↳ **ADOPTE** le budget primitif du budget annexe « Développement activités économiques » pour l'année 2022,

↳ **DIT QUE** les documents budgétaires sont joints à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

**Pour extrait conforme,
Le Président**

